

volonté que vous entendrez. Votre mère vous bénit et vous aime ; elle attend votre réponse, et ne la prescrit point.”

MONSIEUR DE SENNETERE A ADOLPHE.

“ Mon fils, près de quitter la vie, si un père qui en a consacré tous les instans à votre bonheur, conserve encore sur vous l'autorité qu'il a reçue de Dieu et des lois ; si le respect pour ma mémoire et la reconnaissance sont sacrés pour vous, je vous ordonne d'obéir à votre mère dans tout ce qu'elle exigera en vous remettant cet écrit, le dernier tracé de la main de votre père ; je vous l'ordonne, sous peine de ma malédiction. Adolphe, si j'ai bien deviné votre caractère, vous aurez des qualités estimables et des passions dangereuses. Je tremble pour vous, je tremble pour votre mère ; c'est sur le bord du tombeau que j'essaie encore de veiller sur deux êtres qui me font regretter la vie. Mon fils, acquittez ma dette auprès d'une épouse adorée, à qui j'ai dû plus de félicité que l'humanité n'a droit d'en espérer. Je le répète pour la dernière fois, car mes forces s'épuisent : obéissez à votre mère, sous peine de l'irrévocable malédiction d'un père qui vous a toujours chéri. Adieu, mon fils.”

Le lendemain, à mon réveil, je reçus le billet suivant :

ADOLPHE A MADAME DE SENNETERE.

“ Mon père sera satisfait, madame, et vous continuerez longtemps à me plaindre. Ne voulant point vous rendre témoin de ma douleur, craignant de ne pouvoir résister si je rencontrais celle que je dois fuir, sûr de n'avoir pas la force de la voir sacrifiée à un autre époux indigne d'elle, j'ai pris la résolution de quitter le château cette nuit même, défendant à qui que ce fût de vous avertir. Je vais à Paris. Je ne vous recommande pas Suzette, je connais votre bonté. Si j'osais avoir une volonté, je souhaiterais qu'elle restât libre ; si vous l'ordonnez autrement, puis-je espérer ma mère, qu'en lui remettant cet anneau, vous lui prescrirez de le porter toujours comme un gage de votre protection ? C'est le seul présent que je veuille lui faire ; j'abandonne le reste à votre générosité.”

Ce billet qui me prouvait trop combien Adolphe souffrait dans son obéissance, me rendit encore plus affligée de son départ. Je fis avertir mon oncle ; il reçut une confidence entière ; et ce vieillard, en soutenant que mon fils était fou d'aimer ainsi une villageoise, s'attendrissait autant que moi sur sa douleur. Je penchais à différer le mariage de Suzette jusqu'au moment où j'aurais la certitude que la santé de notre fugitif ne courrait aucun danger ; mais mon oncle me fit sentir que l'instant était décisif, et qu'il fallait rompre tout espoir, ou s'exposer à la voir l'épouse de son amant. Je me rendis à ce conseil. Le soir même j'écrivis à mon fils ; je lui envoyai un ordre en blanc pour toucher sur mon homme d'affaires la somme qu'il croirait nécessaire à ses plaisirs. Je lui parlai peu de sa résolution, pas du tout de Suzette. Le lendemain matin, je fis avertir cette jeune fille de venir me parler.

“ Qu'avez-vous Suzette ? lui dis-je en la voyant ; vous êtes pâle ; on croirait que vous avez pleuré.

— Oui, madame.

— Si jeune encore, vous avez donc aussi des chagrins ?

— Oui, madame.

— Est-ce que vous n'êtes pas bien dans cette maison ?

— Si, madame.

— Je veux, Suzette, achever ce que j'ai fait pour vous, en vous

donnant un mari qui vous rende heureuse. Auriez-vous de la répugnance à vous marier ? ajoutai-je en voyant qu'elle soupirait.

— Madame. . . .

— Parlez-moi franchement. Est-il dans le village quelque garçon qui vous ait témoigné de l'amitié, et pour lequel vous ayez de l'inclination ?

— Oh ! mon Dieu non, madame.

— Ainsi vous n'aurez point de chagrin en acceptant un époux de mon choix ?

— Madame. . . . Monsieur le comte. . . .

— Eh bien Monsieur le comte ?

— Il m'a défendu de jamais me marier sans sa permission.

— Mon fils vous a fait cette défense ?

— Oui, madame, bien des fois.

— Que répondiez-vous, Suzette ?

— Qu'il était le maître, madame.

— Et si c'était d'accord avec mon fils que je cherchasse à vous trouver un établissement, que diriez-vous ?”

Elle se mit à pleurer, et sa douleur me prouva trop que l'infortunée n'était pas insensible à la passion d'Adolphe. La résistance la rendait plus intéressante. Je crus devoir quitter avec elle le ton d'une maîtresse, et, la faisant asseoir, je la consolai et lui parlai raison. Suzette ne m'interrompait que par ses sanglots, ou pour convenir qu'elle s'était répété cent fois ce que je lui disais ; qu'elle n'aurait jamais oublié ce qu'elle devait à sa bienfaitrice, et que ce n'était pas sa faute si M. le comte avait continué à lui témoigner tant de bonté ; qu'elle en était attendrie jusqu'au fond de l'âme, quoiqu'elle n'en fit pas semblant avec lui. Je lui persuadai que le soin de sa réputation, et peut-être aussi la reconnaissance, lui imposait l'obligation d'accepter un époux ; je recommençai à la questionner sur celui qui pourrait lui convenir ; elle me répondit qu'elle n'aimerait jamais l'un plus que l'autre, mais qu'elle recevrait celui qu'ordonnerait la mère de M. le comte. Je la renvoyai, presque aussi attendrie qu'elle, lui donnant pour gage du contentement que me causait sa soumission, l'anneau dont mon fils m'avait rendue depositaire. Je n'étais pas intérieurement très satisfaite de cet acte de condescendance ; mais le courage de cette enfant, le souvenir de mon fils qui n'avait mis que ce prix à un sacrifice dont sa douleur me faisait assez connaître l'étendue, l'emportèrent sur la réflexion. Les volontés d'une âme déchirée par une passion forte deviennent sacrées pour les cœurs sensibles, alors même que la raison les condamne.

Quand on veut marier une jeune fille, il suffit d'en laisser percer le désir ; on peut être sûr que toutes les femmes d'une maison se feront un honneur d'y contribuer pour quelque chose. Ce fut ma femme de chambre qui me parla la première d'un nommé Chenu, métayer d'une petite portion de terre à trois lieues de mon château, et qui joignait à sa métairie un trafic de bestiaux dont le profit lui procurait une certaine aisance. Il connaissait Suzette, et avait dit plusieurs fois qu'il l'épouserait volontiers, parce qu'elle savait lire et écrire, ce qui lui serait bien utile pour son commerce, étant obligé de s'en rapporter à sa mémoire qui souvent le mettait en défaut. Je donnai ordre à mon concierge de voir cet homme, de lui faire part de mes dispositions, et de l'engager à venir me trouver s'il était toujours dans les mêmes intentions.

Chenu ne fit pas attendre sa visite. Il paraissait avoir trente ans ; sa tournure n'offrait rien qui pût séduire, rien qui pût pousser. Il se présenta avec une assurance qui me fit bien au-